



# RAPPORT **2017** D'ACTIVITÉ ANNUEL

UNE ANNÉE RICHE  
DE CHANGEMENTS



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Région Martinique



# Sommaire

## LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

4

### 1 LES NOUVEAUX DÉFIS DE LA CMAR MARTINIQUE

Fiers d'être artisan 972 : la nouvelle gouvernance 8  
Les grands axes du projet FEA 972 8  
Le trombinoscope des élus 10

### 2 DÉFI N°1 : FORMER POUR RÉUSSIR

Faire de l'apprentissage une vraie solution pour l'emploi 14  
Accompagner la mutation des métiers 17  
Donner un nouveau souffle à l'URMA 18

### 3 DÉFI N°2 : ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET

Sensibiliser et conseiller les créateurs d'entreprises artisanales 22  
Accompagner les artisans dans leurs problématiques quotidiennes 23  
Améliorer la performance des entreprises 24  
Franchir le pas du développement durable 25

### 4 DÉFI N°3 : PROMOUVOIR ET DÉFENDRE L'ARTISANAT

Informier et sensibiliser les publics de la CMAR Martinique 28  
Renforcer les liens avec les partenaires 29  
Développer la notoriété de la CMAR Martinique 31  
Favoriser le développement économique des artisans 32

### 5 DÉFI N°4 : MODERNISER LA CMAR MARTINIQUE

Une rationalisation des finances de la CMAR Martinique 36  
Faire de la CMAR Martinique un établissement intégrant le développement durable 36  
Redéployer les équipes 37  
Prendre le virage du numérique 38

### 6 LA CMAR MARTINIQUE : UNE INSTITUTION EN MUTATION

47 ans aux côtés des artisans 42  
Rôle et fonctionnement de la CMAR Martinique 42  
L'artisanat : première entreprise de Martinique 43  
Les commissions et leurs présidents 43  
Les sources de financement 43



## Le message du président



**L'année 2017 a été une année particulièrement riche !** Avec mon équipe tout juste élue en octobre 2016, nous avons enclenché une nouvelle dynamique. Nous avons lancé les projets prioritaires et avons déjà de nombreux retours positifs. Je me réjouis du travail accompli et nous sommes mobilisés pour relever les défis à venir !

Le premier défi a pour objectif d'assainir la situation financière de la CMAR Martinique ; un combat déterminant pour mener nos projets. Les mesures qui sont mises en œuvre portent déjà leurs fruits puisque nous avons réduit de 20 % notre dette. Nous avons rationalisé la gestion du budget et recherché activement de nouvelles sources de financement.



**Nous avons conduit des actions de modernisation pour disposer d'une Chambre de Métiers et de l'Artisanat plus accueillante, dynamique et tournée vers l'environnement.**

Nous poursuivrons en 2018, avec de grands projets de rénovation : réhabilitation du siège à Fort-de-France et rénovation de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat à Rivière-Salée. Les travaux que nous souhaitons exemplaires en termes de consommation énergétique, ont été pensés en 2017 et démarreront en 2018.

Conscients que l'accompagnement est le premier besoin des artisans, nous avons, dès 2017, abordé la question de manière globale en renforçant la coopération entre le Service de Développement et d'Animation Économique et l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat. Ainsi, chaque artisan est conseillé puis orienté vers des actions de formation répondant précisément à ses problématiques. La polyvalence accrue des agents permet une réactivité et une réponse pertinente aux artisans. En 2017, nous avons notamment lancé le « Parcours Numérique », débutant par un diagnostic individuel et se concluant par une action de formation axée sur les outils de gestion et de communication. Il permet aux artisans d'entrer dans l'ère de la digitalisation, critère de performance de l'entreprise d'aujourd'hui. Le marketing, la vente, le management et le développement durable sont aussi des axes importants de notre offre de formation.

**Cette première année de mandature a également été consacrée à la rencontre de tous nos partenaires institutionnels, économiques et politiques.** L'artisanat constitue un levier majeur de développement économique de la Martinique. Il est un acteur de l'insertion et de l'emploi ; il participe au rayonnement économique et culturel de l'île et à l'ancrage des jeunes actifs dans le territoire. Nous sommes heureux d'avoir accueilli Alfred Marie-Jeanne, président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique, mais aussi le préfet Franck Robine et les ministres des Outre-mer et

du Travail Annick Girardin, Muriel Pénicaud ainsi que Jean-Marc Mormeck, délégué interministériel pour l'Égalité des Chances des Français d'Outre-mer. Nous avons beaucoup travaillé avec les communautés d'agglomération, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME), le Régime Social des Indépendants (RSI), les banques et bien d'autres partenaires importants. La visibilité de l'artisanat a d'ailleurs figuré parmi nos priorités en 2017, à travers l'organisation de la Semaine Nationale de l'Artisanat, les Journées Européennes des Métiers d'Art et des remises de prix récompensant le savoir-faire de nos entreprises artisanales de Martinique. Nous avons intensifié notre participation aux événements organisés par nos partenaires qui sont autant d'occasions de sensibiliser les jeunes sur les débouchés du secteur et de valoriser le travail de qualité de nos artisans.

**Enfin, 2017 a été fortement marquée par l'annonce de la création de la Cité du Goût et des Saveurs, qui verra le jour, je l'espère, en 2019 !** Ce projet structurant autour de la gastronomie est un outil de valorisation, de formation et de sensibilisation de l'artisanat. Il sera, j'en suis certain, une vitrine et une référence en la matière.

**Soucieux, depuis mon élection en octobre 2016, de créer un cercle vertueux au sein de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique,** je suis particulièrement fier des agents et des élus qui ont su travailler en cohésion en 2017. Ils poursuivront, j'en suis certain dans cette même dynamique positive.





## LES NOUVEAUX DÉFIS DE LA CMAR MARTINIQUE



LE 14 OCTOBRE 2016, LES ARTISANS ONT ÉLU LA LISTE « FIER D'ÊTRE ARTISAN 972 », MENÉE PAR HENRI SALOMON. ÉLUS POUR CINQ ANS, LES REPRÉSENTANTS DES ARTISANS ONT POUR MISSION D'ACCOMPAGNER, PROMOUVOIR ET FÉDÉRER LES ARTISANS AUTOUR DE VALEURS ET DE PROJETS COMMUNS.



# Les nouveaux défis de la CMAR Martinique



## FIERS D'ÊTRE ARTISAN 972 :

### LA NOUVELLE GOUVERNANCE

Avec trente-cinq artisans motivés et le soutien de douze organisations professionnelles, Henri Salomon a conduit la liste « Fier d'être artisan 972 ». Son ambition : moderniser l'institution et défendre les intérêts de l'artisanat. Reconnu pour son professionnalisme, il s'est entouré de femmes et d'hommes choisis pour leurs compétences, leur expérience et leur engagement pour l'artisanat martiniquais.

Porté par sa volonté de renouvellement, il a pris le parti d'une équipe nouvelle, avec deux tiers d'élus n'ayant jamais siégé à la CMAR Martinique, 43 % de femmes et la présence accrue de jeunes chefs d'entreprise (le plus jeune était âgé de seulement 25 ans).

### LES GRANDS AXES DU PROJET FEA 972

Pour se positionner comme un acteur majeur du développement économique et social de la Martinique, le projet FEA 972 repose sur cinq objectifs :

- 1 Moderniser**  
la CMAR Martinique
- 2 Défendre**  
l'économie artisanale
- 3 Développer** la compétitivité  
des entreprises artisanales et la formation
- 4 Structurer**  
les organisations professionnelles
- 5 Accentuer** la coopération  
avec les partenaires publics et privés



## LE TROMBINOSCOPE DES ÉLUS



### Henri Salomon, militant de la cause artisanale depuis 25 ans

Henri Salomon est un ancien professeur de biochimie. Devenu photographe professionnel en 1993, il rejoint le Groupement des Photographes Professionnels de la Martinique la même année puis préside le GNPP durant dix ans tout en étant le vice-président du Groupement National des Photographes Professionnels à Paris. En 2005, il est élu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique et devient membre du bureau en 2008. En 2009, il crée l'association mariezvousenmartinique.com. En 2014, il fonde le Groupement des Artisans d'Art de Martinique. En octobre 2016, il est élu président de la CMAR Martinique.



## Les élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Région Martinique

### Les 12 membres du bureau



**Hervé ETILE**  
1<sup>er</sup> vice-président  
Gérant BTP



**Georges HARPON**  
2<sup>e</sup> vice-président  
Boucher



**Denis NEWTON**  
3<sup>e</sup> vice-présidente  
Gérante BTP



**Mickaëlle MERLIN**  
4<sup>e</sup> vice-présidente  
Modéliste-styliste



**Jessyka EDWIGE**  
5<sup>e</sup> vice-présidente  
Coiffeuse



**Pierre KICHENAMA**  
Trésorerie  
Bijoutier



**Mathias POTIRON**  
Trésorier adjoint  
Réparateur automobile



**Muriel ERDUAL**  
Secrétaire  
Infographiste



**Alain DECAILLE**  
1<sup>er</sup> secrétaire adjoint  
Artisan taxi



**Félix HAPPIO**  
2<sup>e</sup> secrétaire adjoint  
Électricien



**Thierry GREGOIRE**  
3<sup>e</sup> secrétaire adjoint  
Gérant BTP

### Les 13 élus votants



**Miguel BEAUJOLAIS**  
Boulangier - pâtissier



**Iris CONSTANTIN**  
Fleuriste



**Séverine JEAN-  
JOACHIM-EURASIE**  
Traiteur



**Emmanuel CATAN**  
Gérant BTP



**Yvonne ULRIC**  
Modéliste-styliste



**Thierry CHARPENTIER**  
Boulangier - pâtissier



**Gérard CABRIMOL**  
Photographe



**Virginie MYRTHEE**  
Coiffeuse



**Patrick BURDY**  
Bijoutier



**Marie-Josée  
MARIE-JOSEPH**  
Artisan d'art



**Corinne DIEUDIONNE**  
Coiffeuse



**Sylvain TRAQUE**  
Artisan taxi



**Elodie NAYARADOU**  
Prothésiste dentaire

### Les 10 suppléants



**Fabienne PALIX**  
Coiffeuse



**Denis BELLEGARDE**  
Photographe



**Michaëlle CHENARD**  
Décoratrice



**Nicolas ETILE**  
Gérant BTP



**Mickaëlle JOACHIM**  
Fabrication de glaces



**Claude CAVALIER**  
Artisan taxi



**Axel PATRON**  
Peintre



**Odile MARTINY**  
Coiffeuse



**Jean-François  
URSULE**  
Photographe



**Thierry  
MONLOUIS-FELICITE**  
Fabricant de plats préparés

### Les membres associés



**Patricia PAUL-JOSEPH**  
Styliste



**Louis Félix  
MARIE-ROSE**  
Boulangier



## DÉFI N°1 : FORMER POUR RÉUSSIR



LA FORMATION DES ARTISANS EST UNE DES CLÉS DE LEUR RÉUSSITE. LA CHAMBRE DE MÉTIERS DE L'ARTISANAT EST INVESTIE DANS L'ÉLABORATION DE FORMATIONS ADAPTÉES AUX MUTATIONS DES MÉTIERS ET AU MARCHÉ LOCAL. DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITÉ RÉGIONALE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT, ELLE ASSURE LA FORMATION INITIALE (CFA) ET CONTINUE. L'URMA EST BASÉE SUR LE SITE DE RIVIÈRE-SALÉE. L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA MISE EN PLACE DU « PARCOURS NUMÉRIQUE », L'EXAMEN TAXI ET L'OBTENTION DE LA SUBROGATION AUPRÈS DU FAFCEA.





## Défi n°1 : former pour réussir

### 9 formations

dans le domaine de la bureautique, du numérique, de la sécurité, de la gestion et du management.

### 578 stagiaires en formation continue

(+ de 60 000 h/stagiaire), soit une évolution de 20 % comparée à 2016.

FAIRE DE L'APPRENTISSAGE UNE VRAIE

SOLUTION POUR L'EMPLOI

#### De bons résultats au CFA

En 2017, le CFA affiche des résultats positifs :

- le taux de résiliation de contrats est en forte baisse (- 50 % entre le 1<sup>er</sup> semestre 2016 et le 1<sup>er</sup> semestre 2017). Cet excellent résultat est l'aboutissement du travail conjoint du médiateur et des responsables de filières, dont le suivi permet aux apprentis de conserver motivation et ténacité dans l'effort ;
- le taux de réussite aux examens de juin 2017 est de 66 % (situé dans la moyenne régionale évaluée à 68 %), toutes filières confondues, soit 173 apprentis admis sur 262. Les filières Coiffure, Automobile, Esthétique, Boulangerie et Pâtisserie enregistrent les meilleurs taux (compris entre 80 % et 100 %).



**80 %**  
des apprentis trouvent  
**un emploi**  
à l'issue de leur formation.

**70 %**  
des apprentis choisissent  
**l'artisanat**

Plus de  
**30 diplômes**  
préparés

#### Des formations très prisées dans le secteur de l'Alimentation

Au 30 juin 2017, le CFA compte 617 apprenants, dont 581 apprentis et 36 DIMA (Dispositif d'Immersion aux Métiers de l'Artisanat). Le nombre d'inscrits reste stable depuis trois ans, toutes sections et niveaux confondus. Cette stagnation est en partie due à la réticence encore trop grande des entreprises à embaucher un apprenti, confortée par de réelles difficultés économiques.

Si le nombre total d'inscrits évolue peu, le choix des filières, des diplômes et la fréquentation des formations connaît des changements notoires :

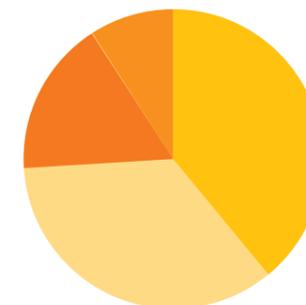
- le BTS connaît la progression d'inscrits la plus importante dans les filières de l'hôtellerie et de la mécanique ;
- la part des femmes continue d'augmenter, avec une représentation de 35 % à 45 % du total des effectifs ;
- la coiffure, la cuisine et la réparation automobile sont les trois filières les plus demandées. Si la filière réparation automobile est en progression, les métiers de l'alimentation gardent leur première place dans le choix des apprentis, inscrits en Pâtisserie, Cuisine ou Boulangerie. Les filières de la Carrosserie et de l'Esthétique rencontrent, elles, une certaine désaffection en 2017.

**290 inscrits**  
en 1<sup>re</sup> année  
dont 36 au sein du DIMA

**257 inscrits**  
en 2<sup>e</sup> année

**70 inscrits**  
en 3<sup>e</sup> année

#### Répartition des inscrits au 21/06/2017



- CAP 47 %
- BAC Professionnel 30 %
- Brevet Professionnel 16 %
- BTS 7 %

### Une sensibilisation active des jeunes

L'apprentissage est une voie d'excellence. En 2017, les équipes de l'URMA et du CFA sont allées à la rencontre des jeunes publics. L'objectif : démontrer que l'apprentissage est un choix d'orientation pertinent, débouchant sur des emplois. Pour ce faire, le Centre d'Aide à la Décision (CAD) - organe d'orientation de l'URMA - et le CFA, ont mis en place diverses actions de promotion de l'apprentissage telles que :

- la 2<sup>e</sup> édition du « Lyannaj pou l'apprentissaj » le 30 mai 2017. Opération réussie, où de nombreux employeurs se sont déplacés ;
- plus d'une vingtaine de manifestations sur tout le territoire : interventions dans les collèges, dans les antennes de Pôle Emploi, au RSMA, participation aux « Villages emploi » organisés par les Missions Locales ou encore au Salon de la Formation Professionnelle. Outre ces rencontres, le CFA a organisé « une journée portes ouvertes » qui a accueilli 196 visiteurs, dont 177 collégiens, lors de la Semaine Nationale de l'Artisanat en mars 2017.

### Le recrutement des apprentis par les entreprises artisanales

Chaque année, l'URMA - à travers son Centre d'Aide à la Décision - accompagne les chefs d'entreprises artisanales dans leur démarche de recrutement d'apprentis. Le Centre d'Aide à la Décision, de par ses missions d'orientation et d'accompagnement, a ainsi :

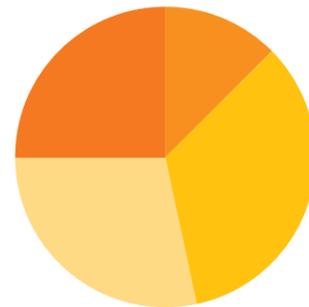
- participé à des rencontres entre employeurs et candidats sous forme de *job dating* ;
- reçu les candidats à l'apprentissage en entretien individualisé ;
- alimenté la bourse de l'apprentissage.

En 2017, sur les 118 offres d'emploi traitées, trente et un contrats ont été conclus, ce qui représente 27 % de réussite et 5 % du total des apprentis du CFA embauchés par ce biais. En 2018, l'analyse de ces résultats permettra de définir des axes d'amélioration et de proposer de nouvelles actions favorisant le recrutement d'apprentis.

29  
manifestations

84 %  
de participation  
des collèges invités

### Contrats signés par secteur en 2016-2017



- Soins à la personne 18 %
- Automobile 22 %
- Alimentation 39 %
- Service 21 %



### ACCOMPAGNER LA MUTATION DES MÉTIERS

#### Le « Parcours Numérique », une formation digitale dispensée par un expert

La CMAR Martinique est attentive à l'évolution du marché et aux innovations technologiques. En 2017, elle a lancé le « Parcours Numérique » afin que les chefs d'entreprises artisanales prennent le virage de la digitalisation et améliorent la performance de leur entreprise. Quatorze chefs d'entreprises ont décidé d'aborder ce virage numérique en participant au cycle initial du « Référentiel Numérique de l'Artisan ». Véritable nécessité pour leur développement économique et leur compétitivité, le parcours numérique porte sur l'utilisation des outils de gestion numérique de l'entreprise :

- maîtrise des réseaux sociaux pour créer et entretenir le lien avec ses clients et prospects ;
- mise en ligne et actualisation de sites web pour améliorer la visibilité de l'entreprise et lancer des actions de promotion ;
- lancement de sites marchands ;
- utilisation d'outils de gestion et de comptabilité en open source afin de gagner en efficacité sur les tâches administratives ;
- sauvegarde et partage des données de l'entreprise via des *clouds*...

Ce programme de formations a aussi pour vocation à attirer les jeunes en quête de débouchés. Il sera complété, dès 2018, par de nouvelles formations orientées vers les nouveaux métiers de l'artisanat impliquant des technologies de fabrication innovantes.

#### Renforcer les compétences en gestion d'entreprise

Un autre axe d'enrichissement de l'offre de formation concerne les métiers et les compétences en gestion d'entreprise. L'URMA a ainsi mis en place une licence Management des Organisations, en partenariat avec le Conservatoire National et Arts et Métiers (CNAM). Cette licence répond à plusieurs besoins identifiés :

- former l'artisan aux techniques de gestion et de management pour pérenniser son entreprise ;
- proposer une formation qualifiante aux salariés en reconversion ;
- faciliter la transmission d'activités des artisans arrivant à l'âge de la retraite ;
- attirer les jeunes vers la création et la reprise d'entreprises.

L'URMA renforce aussi son action dans la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE), afin de permettre aux artisans de valider leur expérience par un diplôme. La DIECCTE (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), rencontrée en 2017, a émis un avis favorable à l'agrément de l'URMA pour la délivrance de titres professionnels.



### Nouveauté : les examens des artisans taxi et VTC

Depuis le 7 avril 2017, la CMAR Martinique est dotée d'une nouvelle compétence : l'organisation des examens d'accès à la profession de Taxi et VTC (Voiture de Transport avec Chauffeur). L'URMA a relevé le défi, en mettant en œuvre, en moins de quatre mois, au niveau régional, les évaluations théoriques et pratiques, débutées en septembre. L'équipe a accompagné les candidats dans leur inscription, démarche désormais automatisée sur une plateforme numérique. En 2017, dix-huit candidats ont été reçus et une vingtaine de candidats sont en cours de préparation à l'examen.



## DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE

### À L'URMA

#### Un nouveau catalogue de formation 2017-2018 enrichi

Certifiée Veriselect depuis 2015 par le bureau Veritas, l'URMA propose un catalogue 2017-2018 diversifié et enrichi. Le nouveau catalogue de formation a été revisité et modernisé. Il offre ainsi une visibilité claire et attractive des formations et des certifications de l'URMA.

#### La subrogation négociée avec le FAFCEA pour plus de formations

Pour doubler le nombre de formations suivies par les artisans, le président de la CMAR Martinique a négocié et obtenu une subrogation de paiement auprès du Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale (FAFCEA). L'accès aux formations de la CMAR Martinique est désormais facilité pour les artisans relevant des secteurs de l'alimentation, de la production et des services, puisqu'à compter de 2018, ils n'auront plus à avancer les fonds pris en charge par le FAFCEA pour le financement de leurs formations.

#### Des partenariats pour compléter l'offre de formation

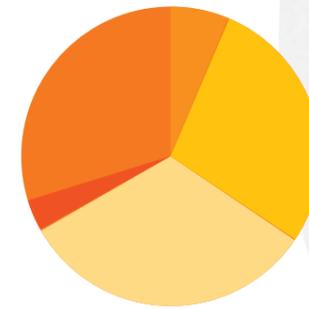
En 2017, la CMAR Martinique a multiplié les rencontres avec ses partenaires institutionnels. Parmi ses objectifs : disposer de plateaux techniques pour effectuer les formations. À titre d'exemples :

- l'URMA a conclu un partenariat avec le CFA BTP afin d'utiliser son matériel pour une formation en menuiserie ;
- le Campus Caribéen des Arts a été sollicité pour la mise en place de formations en bijouterie. La recherche de partenariats est également passée par la réponse à des appels à projets lancés par la CTM et le FSE, sur les thématiques de la création d'entreprise, du management et du développement durable dans le secteur de l'automobile. Des échanges avec des Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'autres régions ont complété la démarche. Ces partenariats enrichissent l'offre de l'URMA en cohérence avec les besoins des entreprises de Martinique.

#### La première cérémonie de remise des diplômes : un franc succès

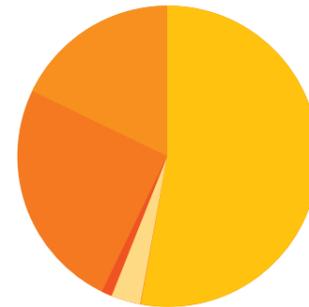
Pour la première fois, le 30 novembre 2017, l'URMA a organisé une cérémonie de remise des diplômes aux artisans ayant obtenu leur qualification. 17 lauréates ont été honorées de recevoir leur Brevet de Maîtrise en Coiffure (11), leur Brevet Technique des Métiers en Pâtisserie (3) et leur diplôme d'Assistante de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (3). Cette promotion a été baptisée « Christian Cayol », en hommage à l'ancien président dont l'action en faveur de la jeunesse était très engagée.

### Financement de la formation continue en 2017



- Particuliers 31 %
- Conseil de la formation 29 %
- Pôle Emploi 6 %
- CTM 32 %
- OPCA 2 %

### Les publics en formation professionnelle continue



- Salariés 2 %
- Auditeurs libres 53 %
- Demandeurs d'emploi 17 %
- Chefs d'entreprise 27 %
- Conjointes chef entreprise 1 %



### Innovation !

#### Le projet FabLab, le laboratoire de créativité des artisans

En 2017, la CMAR Martinique a initié le projet FabLab. Ce laboratoire d'innovation mettra à la disposition des artisans des outils numériques 2D et 3D leur permettant de se familiariser avec les NTIC et d'effectuer des tests de fabrication. Bijoutiers, menuisiers, prothésistes dentaires... de nombreux corps de métiers sont concernés par les mutations technologiques, modifiant en profondeur leur métier. La recherche de financement, en cours, donnera lieu à une mise en place du FabLab pour les métiers d'artisanat d'art courant 2018.



## DÉFI N°2 : ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET



LA CMAR MARTINIQUE EST L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES ARTISANS, QU'ILS SOIENT CHEFS D'ENTREPRISE OU PORTEURS DE PROJET. EN 2017, LE SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ET D'ANIMATION ÉCONOMIQUE A INTENSIFIÉ SES ACTIONS POUR SENSIBILISER À LA CRÉATION-REPRISE-CESSION D'ENTREPRISE ET ACCOMPAGNÉ À LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE.



# Défi n°2 : accompagner les porteurs de projet



SENSIBILISER ET CONSEILLER LES CRÉATEURS  
D'ENTREPRISES ARTISANALES

**1 517**  
formalités réalisées

**899**  
créations d'entreprises

**1 203**  
porteurs de projet  
et entreprises artisanales  
accompagnés par la CMAR  
Martinique

## L'accompagnement à la création

Afin de dynamiser et renouveler le secteur de l'artisanat, la CMAR Martinique a favorisé la création et la reprise d'entreprises. En 2017, elle a conseillé pas moins de 1 076 porteurs de projet via des entretiens individuels, des réunions ou des manifestations. L'objectif : leur apporter des réponses concrètes sur les métiers, les étapes de la création, les formations et les dispositifs d'aide pertinents. Au total, 164 créateurs ont été accompagnés dans un dispositif plus lourd et 899 nouvelles immatriculations ont été enregistrées.

## Une présence systématique aux salons pour sensibiliser à la création

La CMAR Martinique s'est déplacée pour mobiliser les potentiels créateurs ou repreneurs d'entreprise aux salons OSE (le rendez-vous des entrepreneurs) - organisé par Martinique Développement, du 19 au 20 janvier 2017 - et FORMEO (Formation, des Métiers et de l'Orientation) organisé par la CTM du 15 au 17 février 2017. Elle y a ainsi renseigné près de 350 personnes. Ses agents y ont animé des mini-conférences d'information.

## Le soutien aux projets de création

La CMAR Martinique qui dispose d'un dispositif d'accompagnement des porteurs de projet de création, est régulièrement sollicitée pour participer à des actions visant à soutenir les projets de jeunes créateurs. Ainsi, elle a participé au dispositif PEPITE, mis en œuvre par l'Université Antilles à travers un enseignement complémentaire « Entrepreneurat ». Vingt-et-un étudiants étaient concernés. Elle est aussi membre de deux comités d'attribution de financement de projets : celui des Prêts d'honneur, piloté par Initiative Martinique et celui du Projet Initiative Jeunes, piloté par la DIECCTE.

ACCOMPAGNER LES ARTISANS DANS LEURS  
PROBLÉMATIQUES QUOTIDIENNES

## Le conseil face aux enjeux de l'entreprise

Diagnostiques, visites sur site et préconisations d'actions de formation... en 2017, la CMAR Martinique a accompagné les dirigeants à tous les stades du développement de leur entreprise. Les agents ont ainsi accompagné 127 professionnels sur des thématiques aussi diverses que l'accessibilité, la transmission, l'intégration du numérique dans leurs pratiques, le recrutement...

## Les « Rendez-vous de l'artisan »

En 2017, la CMAR Martinique a organisé onze conférences traitant de la santé collective, la transmission, l'octroi de mer, la lutte contre la fraude, la labellisation environnementale et la transformation du RSI. Les artisans se sont déplacés pour s'informer sur les dispositifs et les innovations exposés par les experts-partenaires : la BRED, la MAAF, la CTM, la DIECCTE et le RSI.

## La promotion des savoir-faire de l'artisan

Experts dans leurs métiers, il arrive que les artisans pâtissent d'une mauvaise maîtrise des techniques de communication et de promotion de leurs talents. La CMAR Martinique les a encouragés à participer à des manifestations et les a conseillés sur les moyens de valoriser leurs offres. Ainsi, les artisans ont été accompagnés dans la valorisation de leur savoir-faire et leur expertise pendant la Semaine Nationale de l'Artisanat (du 10 au 17 mars), les Journées Européennes des Métiers d'Art clôturées par une cérémonie de remise de titre d'Artisan d'Art (du 31 mars au 2 avril), le salon Valora (du 7 au 8 avril), le salon Martisan'Art (les 13 et 14 mai), le salon Saveurs et Traditions culinaires (du 31 mai au 4 juin), et le salon Batimat (du 5 au 11 novembre).

**899**  
nouvelles  
immatriculations

**310**  
porteurs de projet  
conseillés  
individuellement

**164**  
créateurs  
accompagnés  
dans un dispositif lourd

**127**  
chefs d'entreprise  
accompagnés

**14**  
chefs d'entreprises  
accompagnés dans le cadre  
du développement  
durable

**214**  
participants  
aux rendez-vous  
de l'artisanat

**372**  
participants aux actions  
de valorisation  
organisés avec les partenaires



## AMÉLIORER LA PERFORMANCE

### DES ENTREPRISES

**60**  
participants  
au diagnostic numérique

#### Les diagnostics numériques

L'entreprise artisanale de demain est une entreprise accessible et connectée à l'ensemble de ses interlocuteurs. En 2017, la CMAR Martinique s'est particulièrement investie dans l'intégration du numérique dans les entreprises artisanales. Il a été nécessaire de mettre en place un accompagnement global. La première étape a consisté en l'élaboration d'un diagnostic approfondi, suivi de préconisations, pour soixante entreprises. Parmi celles-ci, trente ont franchi le pas et choisi de se former aux outils numériques. Leurs besoins identifiés se situent au niveau de la gestion de l'entreprise (gestion comptable, suivi des marges...), des processus de fabrication mais aussi au niveau de la relation client (automatisation des demandes de devis, des réponses apportées aux clients...). Le passage au numérique permettra à ces entreprises d'améliorer leur productivité et de consacrer davantage de temps au développement de leur clientèle et à leur cœur de métier.



#### L'opération « Stars & Métiers »

En 2017, la CMAR Martinique a organisé les Grands Prix de l'artisanat « Stars & Métiers », en partenariat avec la BRED. Cette opération a pour but de promouvoir l'excellence et l'innovation dans l'artisanat. Dix entreprises ont postulé en 2017, après avoir été accompagnées par les agents de la CMAR Martinique pour le montage de leur dossier. Ce concours récompense la capacité de l'entreprise artisanale à s'adapter à un environnement en mutation permanente, à se projeter et à se développer de manière exemplaire. Les actions pour le développement commercial, l'expansion internationale, l'innovation, la responsabilité sociétale sont récompensées.

#### Les lauréats Stars et Métiers 2017

Catégorie	Entreprises lauréates	Dirigeant
GRAND PRIX INNOVATION	<b>3<sup>e</sup> prix</b> MADININA PÂTE À FRIRE SARL <i>Activité : fabrication de pâte</i>	Mickaëlle JOACHIM
	<b>2<sup>e</sup> prix</b> ISABELLE CRÉATION <i>Activité : couture et broderie</i>	Isabelle MOLÉ
	<b>1<sup>er</sup> prix</b> Boutique AKAYA - PARFUMEUR SOLEIL Sarl <i>Activité : fabrication de parfums et eaux de toilette à partir de rhum agricole</i>	Rachana NOSSIN
GRAND PRIX ENTREPRENEUR	<b>3<sup>e</sup> prix</b> BEAUTY CENTER COIFFURE <i>Activité : coiffure en salon</i>	Rose-Marie RIEUX
	<b>2<sup>e</sup> prix</b> FLORDÉCO-AU JARDIN D'IRIS <i>Activité : décoration florale, fabrication de compositions florales</i>	Iris CONSTANTIN
	<b>1<sup>er</sup> prix</b> I.23 GOUÏTIÈRE Sarl <i>Activité : fabrication et pose de gouttières en aluminium et PVC</i>	Sandrine GUYON



#### Deux remises de récompenses pour honorer les artisans méritants

Deux artisans ont été retenus au niveau régional au « Prix du Maître d'Apprentissage » parmi près de 250 candidats en lice, le 27 mai 2017. Ce concours national est destiné à valoriser les maîtres d'apprentissage. Par ailleurs, le 5 juillet 2017, des médailles ont été remises par les élus de la CMAR Martinique aux artisans photographes méritants du Groupement National des Photographes Professionnels de Martinique. Trois d'entre eux ont reçu des distinctions à un concours national pour leur travail.

### FRANCHIR LE PAS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ENTREPRISES

#### La démarche de qualification RGE

En 2017, la CMAR Martinique a incité et accompagné les artisans dans leur démarche de qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE). Ce label valorise les entreprises qui respectent des exigences réglementaires élevées en matière de performance énergétique. Vingt-et-une entreprises labellisées ont été référencées sur notre site internet dans les secteurs de la menuiserie, de l'isolation et de l'énergie solaire. Les entreprises se sont engagées dans la démarche, avec l'aide des agents de la CMAR Martinique. Par ailleurs, 288 artisans du BTP ont été sensibilisés à la question de l'éco-conception et de la qualification RGE.

#### L'opération « Garage propre »

La démarche « Garage propre » - conduite en partenariat avec l'ADEME - a pour objectif d'attribuer le label éponyme aux entreprises spécialisées dans la réparation mécanique (automobile, nautisme et jardinerie) optant pour une gestion éco-responsable de leurs déchets dangereux dans le but de réduire leur impact écologique. En 2017, la CMAR Martinique a accompagné onze entreprises. Elle a :

- procédé à des pré-diagnostics environnementaux axés sur la gestion des déchets ;
- conseillé sur l'organisation du tri et du stockage, sur le traitement des déchets ;
- contribué à formaliser les demandes de labellisation soumises à l'ADEME ;
- mis en place un suivi personnalisé qui optimise les chances d'obtention du label.



#### Innovation ! Les taxis dans la course du numérique avec l'appli 9.7.2 Taxi

En 2017, la CMAR Martinique a soutenu les trois organisations professionnelles d'artisans taxi afin de développer l'application numérique en Martinique : « 9.7.2 Taxi ». Cette application inédite en Martinique permet de commander et de réserver un taxi avec son smartphone. Grâce à la géolocalisation, les clients peuvent disposer d'un taxi rapidement, quel que soit le lieu où ils se trouvent sur le territoire. L'application est téléchargeable sur les plateformes Google Play et Apple Store depuis novembre 2017.





# 4

## DÉFI N°3 : PROMOUVOIR ET DÉFENDRE L'ARTISANAT



PROMOUVOIR LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT ET FAIRE CONNAÎTRE SON RÔLE DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL CONSTITUE UNE DES GRANDES MISSIONS DE LA CMAR MARTINIQUE.



# Défi n°3 : promouvoir et défendre l'artisanat



## INFORMER ET SENSIBILISER LES PUBLICS DE LA CMAR MARTINIQUE

### SNA, JEMA : des événements d'envergure pour promouvoir les entreprises artisanales

Au cours de l'année 2017, la CMAR Martinique a organisé des manifestations destinées à faire connaître les métiers de l'artisanat et à sensibiliser les Martiniquais sur la richesse de ce secteur; les débouchés qu'il propose et son rôle dans l'insertion économique et sociale des jeunes.

Ainsi, lors de la Semaine Nationale de l'Artisanat du 10 au 17 mars, la CMAR Martinique a innové en proposant l'opération « Artisan d'un jour » où une personnalité devait se glisser dans la peau d'un artisan pour une journée. Jocelyne Béroard, chanteuse, Katty Piéjos, sportive, et Katleen Bilas, journaliste, se sont prêtées au jeu. Elles ont respectivement vécu des immersions dans les secteurs du BTP, de la boulangerie et de la prothèse dentaire.

Au cours de cette semaine, les artisans ont pu également démontrer leurs talents et leur créativité, notamment lors des visites en entreprise organisées sur le territoire de CAP Nord. Ils ont aussi participé au Café de l'artisanat, rendez-vous portant sur les financements participatifs et à un atelier sur la dématérialisation. Cet événement a aussi été l'occasion pour vingt-quatre partenaires de visiter trois entreprises artisanales implantées sur le territoire CAP Nord.

Les Journées Européennes des Métiers d'Art, du 31 mars au 2 avril, ont été l'occasion de remettre pour la première fois le titre d'Artisan d'Art à vingt-quatre artisans, accompagnés dans leur démarche de titularisation en amont par la CMAR Martinique.

Enfin, la CMAR Martinique a organisé une table ronde intitulée « les pistes de développement pour l'artisanat d'art en Martinique ».



### Les salons des partenaires : une présence remarquable de la CMAR Martinique

En 2017, la CMAR Martinique a renforcé sa présence et trouvé de nouveaux formats d'intervention lors de nombreuses manifestations organisées par ses partenaires. Au salon Valora, cette participation a pris la forme d'une conférence sur la gestion des déchets et l'animation d'un atelier sur la cuisine sans déchet, mené par les apprentis encadrés par l'enseignant et chef Gaby Martinon. Aux salons Saveurs et Traditions (du 31 mai au 4 juin) et OSE (du 19 au 20 janvier), la CMAR Martinique a pris en charge des actions d'informations sur les dispositifs d'accompagnement.

La chambre consulaire a été partenaire du salon Martisan'Art, organisé par le Groupement des Artisans d'Art de Martinique, qui a eu lieu les 13 et 14 mai. Les artisans d'art y ont présenté leurs réalisations aux quelques 3 500 visiteurs. Les artisans ont aussi été conseillés sur les dispositifs d'accompagnement, ainsi que sur la délivrance des titres d'Artisan et de Maître Artisan.

Cinq entreprises artisanales de Martinique, accompagnées par la CMAR, ont participé au salon Bâtimat, du 5 au 11 novembre. Elles ont en outre participé à un programme de formation dans le secteur du bâtiment et établi des contacts avec la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et la Banque du BTP.

**594**  
personnes  
sensibilisées  
lors de nos manifestations

## RENFORCER LES LIENS AVEC LES PARTENAIRES



### Des rencontres intensifiées avec les partenaires politiques et économiques

Il importe que les problématiques de la CMAR Martinique soient justement appréhendées par les décideurs politiques et les acteurs économiques. En 2017, la CMAR Martinique a intensifié sa coopération partenariale avec les institutions politiques. Elle a rencontré les représentants de la Collectivité Territoriale de Martinique pour échanger sur la dette cumulée depuis plusieurs années par la CMAR Martinique, les difficultés du secteur du bâtiment, la défiscalisation du logement social...

En outre, la CMAR Martinique a signé avec la préfecture la charte « Entreprises et Quartiers », le 30 juin 2017, visant à dynamiser le développement économique de zones marquées par de forts taux de chômage. Le préfet Franck Robine a d'ailleurs visité les ateliers du CFA, de l'URMA et une entreprise artisanale, Place Hurrard, en novembre 2017. À ces actions de relations publiques s'ajoute la négociation de partenariats privés avec des acteurs économiques majeurs.

### Les séances de travail avec les partenaires

En 2017, de nombreuses séances de travail se sont tenues avec les partenaires de la CMAR Martinique. L'objectif : tisser des liens, obtenir des informations, sensibiliser les institutions, les banques et les collectivités aux difficultés et aux besoins des artisans. A titre d'exemple, la CMAR Martinique a obtenu que l'artisanat d'art soit présent dans le programme LEADER de l'Espace Sud. Par ailleurs, la CMAR Martinique a mis en place un partenariat spécifique avec le RSI afin de mettre en relation directe les artisans et un interlocuteur du RSI. Lors de ces quelques vingt réunions, la CMAR Martinique a pu émettre des avis relatifs à des questions telles que l'instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité au Marin, les plans d'aménagements du territoire, comme le SCOT CAP NORD ou encore les dispositifs d'exonération des travailleurs indépendants en Outre-Mer. Enfin, la CMAR Martinique et la CPME ont réfléchi ensemble à la question de l'optimisation de l'accompagnement des entreprises en matière de gestion comptable.



### DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ DE LA CMAR MARTINIQUE

En 2017, les actions de communication ont été nombreuses. L'objectif : donner à la CMAR Martinique une visibilité plus importante auprès de tous ses publics : ressortissants, partenaires publics et privés, organisations professionnelles, jeunes, grand public. Ainsi, les supports de communication ont été renouvelés, de nouveaux outils ont vu le jour, comme la page Facebook. La CMAR Martinique s'est aussi engagée dans une action caritative avec « Le Relais pour la vie en 2017 » organisée par la Ligue contre le cancer. Pour sa première participation, l'équipe « Artisan pour la vie » a obtenu une place honorable en se plaçant au 32<sup>e</sup> rang du classement sur 110 équipes participantes. Par ailleurs la « Lettre du Président », diffusée auprès du personnel de la CMAR Martinique et des élus a vu le jour en avril 2017. Le catalogue de formation a aussi fait peau neuve avec une mise en page attractive et précise.

Enfin, chaque action menée par la CMAR Martinique a donné lieu à des relations presse. Résultat : les retombées presse ont largement couvert son actualité et valorisé ses actions de sensibilisation et de promotion au profit des artisans.

### Les représentations nationales et les rencontres inter-régionales

Le 4 avril 2017, le président de la CMAR Martinique a été élu au bureau élargi de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA). Il participe également aux commissions Outre-Mer et Communication. Son rôle offre à la CMAR Martinique l'opportunité de participer à la structuration du secteur de l'artisanat au niveau national. Par ailleurs, la CMAR Martinique participe et préside les rencontres de la Conférence Inter-régionale des Métiers et de l'Artisanat d'Outre-mer (COIREMA). Elle s'est aussi investie dans les ateliers des Assises des Outre-mer. Enfin, un travail de collaboration est en cours avec d'autres chambres de métiers et de l'artisanat, comme celle des Côtes-d'Armor en Bretagne dans le cadre de l'enrichissement de la carte de formation de la CMAR Martinique.



## FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT

## ÉCONOMIQUE DES ARTISANS

### La lutte contre la concurrence déloyale amorcée

S'il est difficile de mesurer avec précision le nombre et l'impact des travailleurs clandestins sur le territoire, il est certain qu'ils sont nombreux et nuisent à l'activité des artisans. En effet, le travail illégal, le « job », réduit les parts de marchés des artisans, freine la création d'emplois et fragilise l'insertion par l'apprentissage. Afin de pallier le manque d'informations à ce sujet, la CMAR Martinique souhaite mettre en place un observatoire économique de l'artisanat, permettant d'obtenir des indicateurs précis sur l'activité. D'autre part, la CMAR Martinique créera une Maison des Organisations Professionnelles en son sein, afin de structurer les filières et de renforcer leurs liens. Dans cette perspective, la CMAR Martinique a enclenché, en 2017, un cycle de rencontres avec ces organisations professionnelles.

### Les projets d'aménagement de rues et d'espaces dédiés aux artisans

Face à des loyers souvent inaccessibles pour les jeunes artisans, la CMAR Martinique a rencontré le maire de Fort-de-France afin de lui proposer un partenariat visant la présence renforcée d'artisans dans le centre-ville. La CMAR Martinique envisage ainsi l'installation d'artisans dans une rue dédiée grâce à l'instauration de loyers attractifs, notamment dans des locaux inoccupés. Cette opération présente de nombreux avantages : la redynamisation du centre-ville, l'attractivité de ses activités pour les touristes de croisière et la croissance économique du secteur de l'artisanat. Le projet a bénéficié d'un accueil positif du Maire et une convention de partenariat a été signée le 25 janvier 2018. D'autres villes pourraient bénéficier de cette expérience inédite.



### La question de la taxe d'apprentissage

Pour défendre efficacement l'artisanat, il convient d'augmenter les ressources de la CMAR Martinique. En 2017, la taxe d'apprentissage versée à la CMAR s'élevait à 600 000 euros alors qu'elle plafonnait à 437 000 euros en 2015. Les efforts portés sur la collecte de la taxe d'apprentissage - actions de sensibilisation auprès des institutions politiques et des entreprises privées - qui ont conduit à cette augmentation, seront poursuivis en 2018.



### Innovation ! La Cité du Goût et des Saveurs

La Cité du Goût et des Saveurs, concept né en 2005 dans les Côtes d'Armor, a pour objectif de promouvoir l'artisanat dans le secteur alimentaire, d'accompagner les entreprises du secteur dans leur développement et de former les professionnels. Véritable outil de valorisation du patrimoine et de transmission des savoir-faire, la Cité du Goût et des Saveurs est un projet ambitieux pour la CMAR Martinique et au-delà, pour le territoire de la Martinique lui-même. Grand public, enfants, apprentis, touristes et professionnels pourront s'initier et se former à la cuisine du terroir et aux techniques culinaires les plus innovantes. Le 18 décembre 2017, le CFA, dans les locaux duquel sera installée la Cité du Goût et des Saveurs, a reçu la visite des ministres des Outre-mer Annick Girardin, du Travail Muriel Pénicaud et du Délégué Interministériel pour l'Égalité des Chances des Français d'Outre-mer, Jean-Marc Mormeck.





## DÉFI N°4 : MODERNISER LA CMAR MARTINIQUE



L'ANNÉE 2017 A MARQUÉ UN TOURNANT DANS LE FONCTIONNEMENT DE LA CMAR MARTINIQUE. SA MODERNISATION EST PASSÉE PAR UNE GESTION OPTIMISÉE DES RESSOURCES ET L'ASSAINISSEMENT DE LA DETTE, INDISPENSABLES AU FINANCEMENT DES PROJETS. PAR AILLEURS, LES ÉQUIPES ONT PRIS LE PARTI D'ENTRER DANS UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE, AFIN D'ÊTRE EXEMPLAIRE EN LA MATIÈRE. ENFIN, LE VIRAGE DU NUMÉRIQUE EST ENCLENCHÉ, AVEC COMME POINT DE DÉPART UN AUDIT INFORMATIQUE DU SIÈGE.



# Défi n°4 : moderniser la CMAR Martinique



## UNE RATIONALISATION

## DES FINANCES DE LA CMAR

## MARTINIQUE

### Une baisse salubre de 20 % de la dette

Un des grands chantiers de l'année 2017 a été l'assainissement de la dette de la CMAR Martinique, condition *sine qua non* du lancement d'un plan d'actions ambitieux. En effet, à la fin de l'année 2016, la dette s'élevait à 7,9 millions d'euros et la trésorerie était quasi inexistante. C'est pourquoi le président de la CMAR Martinique s'est attelé à rencontrer et rassurer, un à un, chaque partenaire institutionnel et financier que sont l'État, les collectivités et les établissements bancaires. Des relations de confiance sont désormais établies avec ces partenaires. La CMAR Martinique a trouvé des solutions réalistes pour honorer ses dettes, notamment via la négociation d'un moratoire avec la Caisse Générale de Sécurité Sociale et grâce au versement de subventions restées en suspens. Ces efforts se sont traduits par la baisse significative de 20 % de la dette.

### Une gestion maîtrisée des budgets

La stabilisation des comptes est passée aussi par une gestion revue des budgets et du fonctionnement de la CMAR Martinique. En 2017, grâce à de nombreux sacrifices et de profondes restructurations. Certains agents partis à la retraite n'ont pas été remplacés, tandis que des économies ont été réalisées sur les frais de fonctionnement. Le défi a consisté à rationaliser les dépenses tout en investissant dans de nouveaux projets. Défi remporté : fin 2017, la situation financière est assainie et le fonctionnement interne progressivement réorganisé pour plus d'efficacité.

### De nouveaux financements

Une fois la dette assainie, la priorité de la CMAR Martinique a été de rechercher activement des financements afin de réaliser ses projets liés à l'accompagnement et aux services aux entreprises. Rénovation du siège, modernisation des outils, recrutement d'agents... toutes ces mesures audacieuses reposent sur la recherche de ressources financières diversifiées.

## FAIRE DE LA CMAR MARTINIQUE

## UN ÉTABLISSEMENT INTÉGRANT

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Le diagnostic écologique interne

Incitant ses ressortissants à la transition écologique, la CMAR Martinique s'est fixée pour objectif de se montrer exemplaire sur les questions environnementales. Elle a missionné un agent, chargé du développement durable au service SDAE, pour réaliser une étude énergétique du siège à Fort-de-France et des locaux de l'URMA à Rivière-Salée. Diagnostic déchets et énergétique, enquête interne, la CMAR Martinique est passée au peigne fin. Les résultats de l'étude interne seront restitués en 2018. Ils présenteront également les préconisations écologiques pour obtenir le label « Chambre Exemplaire ».

### Des travaux ambitieux et des aménagements repensés

En 2017, avec l'appui de la CTM, le CFA a bénéficié de travaux de rénovation importants, comme son désamiantage et la réfection de l'étanchéité de la toiture du bâtiment administratif. Ces premières phases de travaux ont sécurisé et rassuré le personnel. Un projet de rénovation global est en cours.

Le siège de la CMAR Martinique - situé à Fort-de-France -, quant à lui, fait l'objet d'un projet ambitieux de rénovation, en partie financé par la CTM. Il vise à aménager des espaces fonctionnels, confortables et accessibles permettant d'optimiser l'accueil et l'accompagnement de tous les usagers. Changement majeur, les visiteurs accéderont directement aux services principaux au rez-de-chaussée et non plus à l'étage inférieur. Les nouveaux locaux administratifs seront dotés d'une plateforme d'accueil disposant d'outils digitaux, d'espaces d'entretiens et de travail.

En novembre 2017, la CMAR a répondu à l'appel à projet relatif à la « rénovation énergétique du parc immobilier de la Martinique » et s'est vu accorder par la CTM et l'ADEME, une subvention de 101 000 euros destinés à la rénovation énergétique du siège. La CMAR Martinique compte aller plus loin, en renouvelant également son parc automobile et en se dotant de véhicules électriques.

## REDÉPLOYER LES ÉQUIPES

En 2017, la CMAR Martinique a recruté cinq agents pour renforcer les ressources humaines.

- Anne-Catherine Brunet, nouvelle Secrétaire Générale, s'est rapidement attelée à la direction des services. Travaillant depuis son arrivée en étroite collaboration avec le président, elle apporte son expertise de 18 ans dans la direction et le développement.
- Philippe Boniface, Directeur de la Formation Professionnelle a immédiatement relevé le défi qui lui incombe désormais : renforcer l'action de l'URMA pour en faire un outil de formation incontournable et adapté aux mutations du marché. Ses 30 ans d'expérience dans le secteur de la formation sont un atout indéniable pour cette mission.

• Axelle Sainte-Albin, chargée de missions au Service Développement et Animation Économique, est venue renforcer l'équipe.

• Johan Elie et Murielle Thobor-Lavol, agents développeurs au CFA, ont eu pour mission d'augmenter le taux de recrutement d'apprentis par les chefs d'entreprise artisanale.

Dans la perspective d'améliorer la performance de la CMAR Martinique, un plan de formations pertinent a été élaboré pour développer les compétences de tous les salariés : outil de comptabilité, logistique, communication, informatique...





## PRENDRE LE VIRAGE DU NUMÉRIQUE

### L'audit informatique

Un audit informatique a été réalisé en 2017 pour repenser le fonctionnement interne de la CMAR Martinique. L'objectif : moderniser l'accompagnement des artisans. Ce diagnostic complet du système informatique a permis de dégager des recommandations en termes de politique de sauvegarde des données, de réseaux et de connexion wifi, d'archivage électronique, d'outils actualisés, de logiciels... Le rapport final préconise également des formations à l'outil informatique.

### Le projet de digitalisation des services

La digitalisation des services - prévue au programme de l'actuelle mandature - est une priorité identifiée par le diagnostic informatique pour 2018. Les artisans pourront télécharger des documents et effectuer des formalités administratives en ligne sans avoir à se déplacer. Ainsi, les agents seront plus disponibles et apporteront aux artisans un accompagnement plus ciblé.



### Innovation !

#### Les recherches de financement : une nouvelle dynamique

Les recherches de financement sont déterminantes pour mener à bien la politique de la CMAR Martinique. C'est pourquoi, une fois la dette maîtrisée, ces recherches ont pu être lancées et connaître une accélération non négligeable. Tous les partenaires financiers ont été rencontrés et de nouvelles passerelles ont été créées. Désormais, la réflexion se fait à partir du projet. A chacun correspond des partenaires et des dispositifs susceptibles de soutien.



#### Évolution de la taxe d'apprentissage entre 2015 et 2017

	2015	2016	2017
TA fonctionnement	437 000 €	427 155 €	500 000 €
TA investissement	0 €	0 €	100 000 €
TOTAL	437 000 €	429 171 €	602 017 €

#### Évolution de la taxe d'apprentissage

Depuis 2016, la gestion du versement de la taxe d'apprentissage (TA) est dévolue à l'OCTA (Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage) inter-consulaire mis en place par les trois chambres consulaires. Cette nouvelle mesure a eu un impact non négligeable sur l'équilibre budgétaire de la CMAR Martinique en 2016. Néanmoins, en 2017, le montant des versements a été à la hauteur de l'investissement des services de la CMAR Martinique.

#### Évolution de la formation professionnelle entre 2016 et 2017

	2016	2017
TOTAL	212 778 €	330 679 €

#### Projets d'investissement

Objet de la convention	Financier	Montant de la subvention
Rénovation énergétique	ADEME/CTM	83 204 €
Photovoltaïque	ADEME/CTM	101 000 €
Rénovation du siège de la CMAR Martinique	CTM	300 000 €



## LA CMAR MARTINIQUE : UNE INSTITUTION EN MUTATION



LA CMAR MARTINIQUE ACCOMPAGNE DEPUIS 47 ANS LES ARTISANS À TOUTES LES ÉTAPES DE LEUR VIE : CRÉATION, DÉVELOPPEMENT, TRANSMISSION. ELLE ŒUVRE AU QUOTIDIEN POUR FAIRE DE L'ARTISANAT UNE VOIE D'EXCELLENCE POUR LES JEUNES EN QUÊTE DE DÉBOUCHÉS ET POUR VALORISER SON RÔLE DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. VITRINE DES SAVOIR-FAIRE DES ARTISANS DU TERRITOIRE, ELLE S'ADAPTE AUX PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES DE L'ARTISANAT ET AUX MUTATIONS DU MARCHÉ ET DU TERRITOIRE.



# La CMAR Martinique : une institution en mutation



## 47 ANS AUX CÔTÉS DES ARTISANS

Depuis sa création en 1970, la CMAR Martinique accompagne les artisans à travers la formation, le développement, la structuration des filières, la professionnalisation, le rayonnement de leurs métiers. Les équipes de la CMAR Martinique visent l'excellence à travers des actions fortes en faveur de la performance des entreprises, de leur intégration dans le paysage économique et de leur adaptation au marché toujours plus fluctuant. Donner de la visibilité à ces entreprises a toujours guidé les femmes et les hommes de la CMAR Martinique.

Huit présidents se sont succédés depuis l'élection d'Urban Reminy, premier artisan à occuper cette fonction en 1971. À chaque nouvelle mandature, des projets ont permis de structurer le secteur de l'artisanat : ouverture du CFA, dispositifs d'accompagnement des entreprises, organisation d'événements de promotion des savoir-faire, mise en place de formations, accompagnement pour la création d'organisations professionnelles, négociation de partenariats avec les acteurs économiques et politiques locaux, mobilisation des fonds européens, certifications...

Aujourd'hui, la CMAR Martinique intensifie ce travail avec une équipe mobilisée autour des défis actuels : l'insertion des jeunes, la digitalisation des services, l'innovation, le renouvellement des professionnels de l'artisanat et la mondialisation.

## RÔLE ET FONCTIONNEMENT

### DE LA CMAR MARTINIQUE

La CMAR Martinique est un établissement public administratif de l'État. Administré par des artisans élus par leurs pairs au suffrage universel tous les cinq ans, elle représente les intérêts généraux des entreprises artisanales auprès des pouvoirs publics et accompagne le développement du secteur artisanal et de l'économie du territoire.

Avec l'État, la Collectivité Territoriale de Martinique et les organisations professionnelles, la CMAR Martinique propose des parcours personnalisés, associant conseil et formation, en vue d'augmenter les chances de réussite des projets de création-reprise, de développement, d'innovation et de transmission d'entreprises. Elle œuvre au développement de l'apprentissage dans l'artisanat.

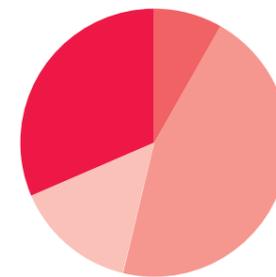


## Répartition des entreprises actives par espace communautaire (janvier 2017)



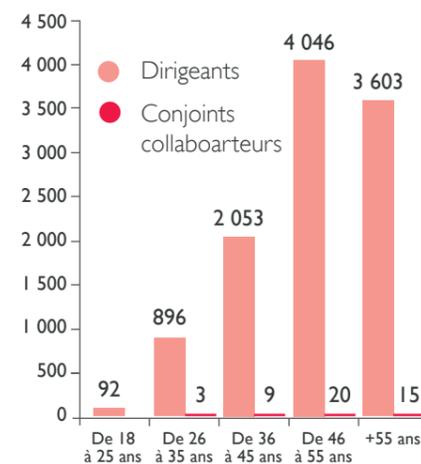
- CAP Nord 2 530
- CACEM 4 364
- CAESM 3 446

## Répartition des entreprises artisanales actives par secteur d'activité



- Services 31 %
- Alimentation 8 %
- Bâtiment 46 %
- Fabrication 15 %

## Répartition par tranche d'âge



## L'ARTISANAT : 1<sup>re</sup> ENTREPRISE

### DE MARTINIQUE

L'artisanat est un secteur regroupant des entreprises de moins de 11 salariés au moment de leur immatriculation au Répertoire des Métiers. Les entreprises artisanales exercent un des 250 métiers relevant des quatre secteurs que sont : le bâtiment (46 %), les services (31 %), la fabrication (15 %) et l'alimentation (8 %).

- 10 340 entreprises actives inscrites au Répertoire des Métiers
- 1 964 femmes chefs d'entreprise
- 17 000 emplois
- 250 métiers qui unissent savoir-faire et technologies de pointe



## LES COMMISSIONS ET LEURS PRÉSIDENTS

- Commission des Finances : Denise Newton
- Commission Formation Professionnelle : Félix Happio
- Commission Développement Économique et Territorial : Hervé Étilé
- Commission des Marchés Publics : Emmanuel Catan
- Commission des Affaires Générales : Pierre Kichenama
- Commission de Prévention des Conflits d'Intérêt : Hervé Étilé
- Conseil de la Formation : Thierry Grégoire
- Commission Texte : Denise Newton
- Commission Tourisme : Yvonne Ulric
- Commission Transport : Alain Decaille
- Commission Métiers d'Art : Mickaëlle Merlin
- Commission Communication : Muriel Erdual
- Commission Paritaire Locale : Henri Salomon, Hervé Étilé, Pierre Kichenama, Anne-Catherine Brunet
- Commission Régionale des Qualifications : Henri Salomon

## LES SOURCES DE FINANCEMENT

Le financement de la CMAR Martinique provient de sources diverses :

- taxe pour frais de chambre de métiers perçue auprès des entreprises artisanales enregistrées au répertoire des métiers ;
- subventions régionales, nationales et européennes ;
- taxe d'apprentissage ;
- ressources issues des prestations de services aux artisans.

## CONSEIL DE LA FORMATION : THIERRY GRÉGOIRE



2, rue du Temple - Morne Tartenson - BP 1194 - 97 249 Fort-de-France Cedex  
Tél. : 0596 71 32 22 - Fax : 0596 70 47 30  
[www.cma-martinique.com](http://www.cma-martinique.com)  
[cmm972@cma-martinique.com](mailto:cmm972@cma-martinique.com)

Dossier supervisé par Muriel Erdual, présidente de la commission Communication.

Directeur de publication : Henri Salomon - Rédaction : Le Verbe et La Plume - Création : Karen Millet.

Crédit photos : service Communication, Pascal Joachim, Jean-François Ursule, GNPP Martinique, Brice Étilé, service Communication de Fort-de-France.